



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouméa, le 11 décembre 2021

PRE-ALERTE CYCLONIQUE À COMPTER DU 12 DECEMBRE À 5h00

Le haut-commissaire prend acte de l'arrêté n°2021-20774/GNC-Pr du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui, au titre de la compétence qu'il exerce en matière de sécurité civile et sur la base du bulletin local de 15h38 établi par Météo France, a déclenché une pré-alerte cyclonique à compter du dimanche 12 décembre, 5h00.

Dans la perspective du scrutin prévu ce même dimanche et pour donner suite aux questions qui lui ont été adressées, le haut-commissariat rappelle que le déclenchement de cette pré-alerte n'emporte pas de conséquence sur la circulation ni sur l'organisation du scrutin.

Le bulletin local de 15h38 établi par Météo France prévoit que la dépression 93C pourrait atteindre la Nouvelle-Calédonie dans la nuit de lundi 13 à mardi 14, ou dans la journée du mardi 14 décembre 2021.

**Contact presse
Cabinet du Haut-commissaire
Bureau de la communication interministérielle**

Tél : (+687) 26 64 22 - (+687) 77 71 93
Mél : communications@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

1, avenue du Maréchal Foch
98 800 Nouméa